

« Il est certain que ce mal est poussé à l'excès, et que si on n'y remédie, le menu Peuple tombera dans une extrémité dont il ne se relèvera jamais; les grands chemins de la Campagne, et les rues des Villes et des Bourgs étant pleins de Mendians, que la faim et la nudité chassent de chez eux.

Par toutes les recherches que j'ai pu faire, depuis plusieurs années que je m'y applique, j'ai fort bien remarqué que dans ces derniers temps, près de la dixième partie du Peuple est réduite à la mendicité, et mendie effectivement ; que des neuf autres parties, il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce qu'eux-mêmes sont réduits, à très peu de chose près, à cette malheureuse condition; que des quatre autres parties qui restent, les trois sont fort malaisées et embarrassées de dettes et de procès; et que dans la dixième où je mets tous les Gens d'Épée, de Robe, Ecclésiastiques et Laïques, toute la Noblesse haute, la Noblesse distinguée, et les Gens en Charge Militaire et civile, les bons Marchands, les Bourgeois rentés et plus accommodés, on ne peut pas compter sur cent mille Familles; et je ne croirais pas mentir, quand je dirais qu'il n'y en a pas dix mille petites ou grandes, qu'on puisse dire être fort à leur aise; et qui en ôterait les Gens d'Affaires, leurs alliés et adhérents couverts et découverts¹, et ceux que le Roy soutient par ses bienfaits, quelques Marchands, etc. je m'assure que le reste serait en petit nombre. »

Vauban, La Dîme royale, Préface (1709).

« Il me semble aussi que les revenus du Roi se doivent distinguer de ceux de ses Sujets, bien que tous proviennent de même source, suivant ce Système. Car on sait bien que ce sont les Peuples qui cultivent, recueillent, et amassent ceux du Roy... Ce sont eux qui payent, qui font toutes choses, et qui s'exposent librement à toutes sortes de dangers pour la conservation des biens et de la vie de leur Prince; qui n'ont ni tête, ni bras, ni jambes qui ne s'emploient à le servir, jusques-là qu'ils ne peuvent pas se marier, ni faire des enfants, sans que le Prince n'en profite parce que sont autant de nouveaux sujets qui lui viennent.

Ces fonds sont donc bien d'une autre nature que ceux des Particuliers, par leur noblesse et leur utilité intelligente, toujours agissante et appliquée à mille choses utiles à leur Maître. C'est ce fonds-là dont il faut être bon ménager, afin d'en procurer l'accroissement par toutes sortes de voies légitimes, et le maintenir en bon état, sans jamais le commettre² à aucune dissipation. Ce qui arrivera infailliblement, quand les Impositions seront proportionnées aux forces d'un chacun, les Revenus bien administrés, et que les peuples ne seront plus exposés aux mangeries des Traitants, non plus qu'à la Taille arbitraire, aux Aides et aux Douanes, aux friponneries des Gabelles, et à tant d'autres Droits onéreux qui ont donné lieu à des vexations infinies exercées à tort et à travers sur le tiers et sur le quart; lesquelles ont mis une infinité de gens à l'Hôpital et sur le pavé, et en partie dépeuplé le Royaume. Ces Armées de Traitants, Sous-Traitants; avec leurs commis de toutes espèces, ces Sangsues d'État, dont le nombre serait suffisant pour remplir les Galères, qui après mille friponneries punissables, marchent la tête levée dans Paris parés des dépouilles de leurs Concitoyens, avec autant d'orgueil que s'ils avaient sauvé l'État. C'est de l'Oppression de toutes ces Harpies dont il faut garantir ce précieux Fonds, je veux dire ces Peuples, les meilleurs à leur Roi qui soient sous le Ciel. »

Vauban, La Dîme royale. Péroraison (1709).

1. Directs et indirects.
2. Risquer.